

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7354 SÉANCE DU 12 décembre 2022

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE FINANCEMENT
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU
QUEBEC (MCCQ)
AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AUTOCHTONE**

Attendu que le mandat du CDFM huron-wendat, secteur Culture, Patrimoine et Langue, vise la sauvegarde, la transmission et la diffusion de la culture et du patrimoine wendat;

Attendu que le dossier de la Culture, de la Langue et du Patrimoine relève de la direction du CDFM huron-wendat;

Attendu que l'entente conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), via le Programme aide au développement culturel autochtone, a permis d'appuyer financièrement l'embauche d'un agent de développement culturel pour les exercices financiers 2020-2021 et 2021-2022;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7354 SÉANCE DU 12 décembre 2022

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE FINANCEMENT
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU
QUEBEC (MCCQ)
AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL AUTOCHTONE**

Attendu que le MCCQ permet de reconduire l'entente de financement pour l'embauche d'un agent de développement culturel autochtone pour trois années consécutives, soit les exercices financiers 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025;

Attendu que cette entente permet d'obtenir un montant du MCCQ de 45 000 \$/année, dont 40 000 \$ pour le salaire de l'agent et 5 000 \$ pour la réalisation d'actions qui seront menées par l'agent de développement culturel;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat accepte de contribuer à la hauteur de 25% (en services);

Attendu que madame Josée Dion, directrice du CDFM huron-wendat, est la mandataire du projet.


Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, **appuyé** par le Chef familial Denis Bastien, et **résolu** :

- **Que** madame Josée Dion soit autorisée à déposer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, une demande d'aide financière de 45 000 \$/année, en vue du renouvellement de l'entente pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, dans le cadre du Programme aide au développement culturel autochtone du MCCQ.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 13 décembre 2022 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND